

Zeitschrift:	Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber:	Société jurassienne d'émulation
Band:	33 (1882)
Rubrik:	Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation pendant l'année 1881 à 1882

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C O U P - D ' Œ I L
S U R L E S T R A V A U X
DE LA
SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION
pendant l'année 1881 à 1882

C'est sous une mélancolique impression que s'est terminée l'année de travail dont nous allons vous présenter le compte-rendu.

Il y a un an, à pareille époque, nous avions encore la joie de voir au milieu de nous l'un des hommes qui ont le plus honoré le Jura et notre Société, l'un de ceux qui dès les débuts de notre institution lui ont apporté leur énergique concours, celui qui fouillait avec autant d'ardeur que de patience les mystères de nos antiques annales et les profondeurs de la terre, le travailleur au nom duquel venait instinctivement s'ajouter l'épithète d'infatigable, le vénérable et vénéré M. Quiquerez. Une plume autorisée a retracé la vie de cet athlète de l'étude et de la science ; il nous a semblé bon, au seuil de cette fête toute pleine de son souvenir, de déposer en votre nom à tous sur sa tombe encore fraîche, l'hommage de nos regrets et de notre reconnaissance.

L'exemple d'un homme tel que lui ne devrait-il pas être un incessant appel à ces recherches, à ces investigations persévérandes et soutenues qui seules peuvent exploiter avec profit l'inépuisable champ de la science ou faire revivre un passé aussi riche par ses infortunes et ses gloires que fécond en grandes et patriotiques leçons ?

A qui reviendra l'honneur de continuer l'œuvre du courageux champion mort sur la brèche ? Si les personnalités exceptionnelles sont rares, rien n'empêche l'association d'ouvriers plus modestes de poursuivre la voie frayée par de nobles devanciers et d'y faire à leur tour de nouvelles et précieuses découvertes. Les labeurs de l'esprit n'offrent pas seulement à ceux qui s'y consacrent de douces jouissances ; ils ne sont pas seulement comme une paisible retraite ouverte à ceux qu'ont dépouillés ou meurtris les déceptions, les luttes, l'épreuve sous toutes ses formes ; ils contribuent puissamment à la culture générale d'un peuple, à l'élévation du niveau intellectuel et moral en faisant passer et en nourrissant dans les âmes l'aurore du vrai, du beau et du bien. Eux seuls en particulier peuvent tantôt arracher les esprits à ces préoccupations matérielles qui tour à tour les enfièvrent et les absorbent, tantôt les préserver d'une dangereuse langueur et d'une énervante apathie, disons le mot, d'un sommeil où risquent de s'engourdir et de s'éteindre les forces vives de notre être.

Est-ce peut-être un sommeil pareil qui envahirait ou menacerait d'envahir l'une ou l'autre de nos sections ? Celle des Franches-Montagnes qui, il y a une quinzaine d'années donnait de belles espérances, n'a pas tenu les promesses de son printemps, et cependant là aussi il y a des hommes de cœur et d'intelligence, capables de ramener de précieuses sympathies à une œuvre trop tôt abandonnée. M. Quiquerez représentait et composait à lui seul, pendant l'année passée, la section de Delémont : celle-ci tiendra à honneur de ne pas démeriter de celui qui en fut longtemps la gloire. La section de Moutier n'a pas non plus donné signe de vie ; nous voulons croire qu'elle se recueille et que, sous le souffle de notre belle fête, la flamme un instant cachée sous la cendre jettera bientôt un nouvel et réjouissant éclat.

Utilité publique.

C'est tout spécialement vers les études de ce genre que semble incliner la Société d'émulation. Rien de plus naturel, en effet, que de s'occuper des besoins les plus urgents de la vie économique et sociale : ce sont ceux qui attirent les premiers l'attention, ceux dont la satisfaction constitue l'un des éléments essentiels de la prospérité publique.

Quatre questions d'une incontestable gravité ont occupé la Société : les rapports entre l'école et la situation des populations ouvrières, la réforme pénitentiaire, les impôts, le paupérisme.

La première de ces questions est à l'étude depuis au moins trois ans ; on sait par quelles péripéties elle a passé, traitée tour à tour, à Porrentruy, par l'assemblée générale de la Société d'émulation, et à Sonceboz, par une assemblée populaire, elle a fait l'objet d'une pétition adressée au Grand-Conseil. Après avoir dormi longtemps dans les cartons du synode scolaire, et n'avoir reçu de lui en définitive qu'un accueil défavorable, elle a fini par faire l'objet d'une interpellation adressée au gouvernement par les députés du Jura. Le gouvernement a promis de s'occuper de cette affaire. Mais le renouvellement du Grand-Conseil et celui du Conseil exécutif ont encore retardé une solution que nos populations industrielles attendent avec impatience. La situation ne s'est pas modifiée : absences et condamnations marchent de conserve. Saint-Imier a cependant apporté à cet état de choses une amélioration par le développement donné à l'Ecole d'horlogerie, où les élèves, admis dès l'âge de 14 ans, reçoivent des leçons tout en apprenant leur état. Là est en effet la solution du problème : unir à l'activité professionnelle une activité intellectuelle que nul ne songe à interrompre trop tôt.

La réforme pénitentiaire est aussi à l'ordre du jour. Les renseignements fournis à la Société d'émulation per-

mettent cependant de dire qu'elle n'est encore qu'ébauchée : la transformation du pénitencier de Berne en prison cellulaire est une excellente mesure ; elle appelle comme son complément nécessaire et le plus promptement possible, la réforme des prisons de district. Il est à désirer que bientôt le principe de la création de maison de travail passe bientôt de la loi dans la pratique, et qu'on mette ainsi en œuvre des forces que le désœuvrement paralyse et qui se consument bien vite dans de regrettables excès, trahissant ainsi les devoirs les plus sacrés et laissant aux soins de la charité publique une famille sans chef réel et surtout sans soutien.

Si la loi du travail est imposée à tous, à tous aussi revient l'obligation de prélever sur les ressources qu'il procure ou sur un patrimoine transmis par héritage, la part que revendiquent les exigences de la vie nationale. Sur quelle assiette faut-il établir l'impôt public ? Quelle mesure générale faut-il lui appliquer ? Un travail de M. l'avocat Feune recommandait de remplacer tous les impôts actuels par un impôt unique basé sur la consommation. La section de Neuveville n'a pas eu de peine à démontrer que cet impôt pèserait plus lourdement encore que le système actuel sur la population peu aisée et qu'en définitive il ne favoriserait que les célibataires, dont la consommation est nécessairement restreinte, au détriment des familles nombreuses appelées à de plus larges dépenses.

Toutes les questions d'utilité publique ont entre elles une intime connexion : de plus près ou de plus loin elles semblent se donner rendez-vous à un foyer commun, l'adoucissement des charges qu'il faut supporter, le soulagement des misères qu'entraînent des circonstances défavorables ou critiques. De là l'étude du grave problème du paupérisme, abordé l'année passée déjà, examiné de nouveau dans le cours de la présente année et qui fera encore l'objet des délibérations d'aujourd'hui. Deux prin-

cipes paraissent rencontrer, sinon une adhésion unanime, du moins de très-nombreuses et très-vives sympathies : la substitution de la charité à domicile, dépensée à titre purement gracieux, à la charité légale dont les lacunes et les abus doivent tôt ou tard amener la suppression ; et les ressources qu'offre l'association de toutes les bonnes volontés, quand il s'agit de combattre et de prévenir le fléau. Ce sont ces pensées qui sans doute avaient inspiré à la section de Neuveville le projet de la création d'une Caisse centrale des pauvres, semblable aux institutions existantes dans les districts de Courtelary et de Moutier. L'heureux pays que baignent les flots d'émeraude du lac de Bienna ou qui s'étale à son aise sur les pentes du Chasseral et sur les plateaux de la Montagne de Diesse, n'a pas senti l'urgente nécessité d'une création pareille ; un jour viendra sans doute où l'on reconnaîtra qu'un des plus sûrs moyens d'empêcher l'invasion du mal, c'est de construire assez tôt les digues qui l'empêcheront d'avancer.

Histoire.

Nous rentrons avec l'histoire dans la sphère essentiellement littéraire. On n'épuisera jamais l'ample et diverse matière qu'offre à la patience des chercheurs un aussi vaste domaine. Chaque coin de terre a son histoire. Et c'est bien la connaissance de tous ces drames intimes qui éveille le mienx l'intérêt; permet de pénétrer dans les mœurs d'une époque et fournit le moyen de mesurer la distance qui nous en sépare et les progrès accomplis. Avénement douloureux des classes populaires à la vie publique, défaites et triomphes du droit, tel est depuis longtemps le mouvement de l'histoire. Tel est aussi le fond de la petite tragédie qui se joua en 1644 dans la salle du Conseil et dans les rues de Neuveville. Exaspérés par les actes d'autorité et les dénis de justice dont elles étaient victimes de la part du Châtelain Jean d'Aulte, 84 conjurés, représentant les trois confréries de Nenveville, envahirent la chambre des délibérations et forcèrent le magis-

trat prévaricateur à déposer les insignes de son autorité. Mais les temps n'étaient pas mûrs : la révolution n'eut qu'un succès éphémère, et six des conspirateurs payèrent de la peine du bannissement ou de fortes amendes cette tentative, juste sans doute, mais prématurée.

La Ligue catholique, fondée par Jacques d'Aumières aux temps lamentables, en France, des guerres de religion, était une conspiration sur une échelle bien autrement grande et elle fut près de remporter un bien plus éclatant triomphe. Les bouleversements et les agitations dont elle fut l'occasion ou la cause eurent leur retentissement jusque dans l'Evêche de Bâle. M. Xavier Kohler, a communiqué à la section de Porrentruy des lettres intéressantes qui traitent de certains épisodes des *Guerres de la Ligue*, décrivent les misères que l'Evêché eut alors à subir, et nous font assister au dénouement que fournit à la crise la conversion de Henri IV, toujours grand ami des Suisses et jaloux de conserver leurs sympathies malgré l'acte contestable et fort contesté alors déjà, qu'il crut devoir accomplir.

Il serait difficile de réunir sous une même rubrique tous les travaux historiques présentés dans les diverses sections : d'un point extrême de la plus vieille histoire, ils nous ramènent à des temps rapprochés des nôtres et du même coup nous transportent dans les contrées les plus éloignées les unes des autres. Avec M. Martin, par exemple, nous assistons à des scènes d'embaumement chez les Egyptiens et nous apprenons à connaître le rituel qui y présidait ; l'analyse faite par M. Banderet du dernier volume du *Geschichtsfreund*, journal de la Société d'histoire des cantons primitifs, nous ramène en plein pays lucernois, et nous offre, à côté d'une étude sur la danse des morts, le récit de l'expulsion des réformés d'Arth, cause immédiate de la première guerre de Wilmergen. Une notice biographique sur *François-Louis Grosjean*, les lois somptueuses du canton de Berne au XVIII^e siècle ; de nouveaux détails biographiques sur Mozart, un tableau de

l'industrie et de l'état social de Genève au XVIII^e siècle ; toutes ces études intéressantes se présentant sous la forme de travaux originaux et de comptes-rendus de publications récentes, ne sont reliées entre elles que par l'époque dont elles retracent quelques traits.

Sciences.

Dans ce domaine spécial, réservé aux initiés, nous distinguons : un travail de M. le Dr Ceppi sur les applications de la physique aux instruments chirurgicaux, l'ophthalinoscope, le laryngoscope, le résonnateur, le syphon du Dr Fauché, le thermocautère du Dr Paquelin. — M. le professeur Droz a présenté un travail sur l'arithmétique binaire et l'explication par Leibnitz du tableau des 64 figures composant le *Jekein* ou livre des mutations attribué à l'empereur chinois Fohé (2000 avant Jésus-Christ). — Une étude moins transcendante et plus à la portée des intelligences moyennes, due au même sociétaire, a traité du calendrier perpétuel, et indiqué une simple méthode pour déterminer pour une année quelconque la lettre dominicale, base du calendrier perpétuel.

Poésie.

La muse jurassienne n'a pas chanté partout ou bien n'a pas jugé à propos de chanter beaucoup pour nous. Signons cependant un très-remarquable poème de M. Wallingre, de St-Imier : « Une soirée au château d'Erguel au XIII^e siècle. » C'est l'œuvre de bien des mois, je crois même de bien des années, œuvre d'art, finement ciselée, et qui évoque ces scènes tour à tour gracieuses et tragiques, dont la douce ou sombre poésie jette sur le Moyen-Age un mélancolique reflet.

Examen a été fait des *Poésies* de Paul Gautier : certains scrupules s'étaient élevés à propos de l'une d'elles, en particulier les *Régicides* ; la Société a passé outre, décla-

rant qu'elle accordait son patronage au point de vue purement littéraire et qu'on ne pouvait lui endosser la responsabilité d'opinions spéciales à tel ou tel écrivain.

La section de Saint-Imier a émis le vœu que les *Poésies* de Paul Besson fussent aussi publiées. Krieg, Gautier, Besson ont été de vrais poètes, et le Jura doit tenir à honneur de conserver les œuvres de ceux dont il pleure encore aujourd'hui la perte.

Conférences.

La Société d'Emulation a depuis quelques années élargi le cercle de ses travaux et popularisé son activité en appelant le grand public à en prendre sa part. Les conférences données, sur plusieurs points du Jura, sont en quelque sorte entrées dans les mœurs et rencontrent toujours des auditoires nombreux, fidèles, intelligents. Voici la liste des conférences données pendant l'année 1881 à 1882. A Porrentruy : *Souvenirs du Brésil*, par M. le préfet Favrot ; *Les guerres de la Ligue et l'Evêché de Bâle*, par M. Xavier Kohler ; *Traitements des plaies avant l'arrivée du médecin, méthode antiseptique*, par M. le Dr Ceppi ; *Les comètes de 1881*, par M. le recteur Meyer ; *Alphonse Daudet*, par M. le professeur Banderet ; *Hans Holbein le jeune*, par M. le professeur Clottu ; *Impressions de voyage en Espagne*, par M. le professeur Bessire ; *le Système solaire*, par M. le professeur Chatelain. Aux conférences de Porrentruy s'en rattachent plusieurs autres sur l'électricité, données dans les villages environnants par MM. les professeurs Billieux et Jaquet.

A Biel les conférences suivantes ont été données : *L'enfance de deux poètes, Lamartine et Victor Hugo*, par M. Fayot ; *Louis Agassiz*, par M. Schwab ; *Les forêts vierges et la Norvège septentrionale*, par M. Elie Ducommun ; *Les écoles commerciales*, par M. Schær ; *La question juive*, par M. Guye.

Neuveville n'a entendu qu'un seul conférencier, M. Bachelin, mais ce conférencier en valait sept ; voici les sujets qu'il a traités dans sept séances successives : *François Coppée* ; *Rome et les Romains* ; *Salerne et Pestum* ; *le Forum* ; *le Panthéon, les Thermes, le Colysée* ; *Théophile Gautier* ; *Victor de Laprade et Sully Prudhomme*.

St-Imier a eu pour sa part : *L'enfance de deux poètes*, *Lamartine et Victor Hugo*, par M. Fayot ; *Louis Agassiz*, par M. Schwab ; *La chanson de Roland et l'Iliade*, par M. Gylam, directeur des écoles secondaires ; *La femme et la littérature ancienne*, par M. Berguerel ; *Le nihilisme et la littérature russes*, par M. Hoffmann. A ces conférences s'est ajoutée une intéressante séance donnée par la Société des jeunes commerçants ; un discours de M. le Dr Schwab ; une étude sur *le Guillaume Tell de Schiller*, par M. Lévy, vice-président de cette société et un rapport sur un *concours, des récitations* de MM. Guyot et Weill, ont fait les frais de cette charmante soirée. La section de St-Imier suit avec une sympathique attention les travaux de ces jeunes gens, qui chaque semaine consacrent un ou deux de leurs soirs soit à des leçons de langues, soit à des exercices de composition, de discussion et de déclamation.

Rappelons en terminant les cordiales relations entretenues par la Société jurassienne d'Emulation avec la Société d'Emulation du Doubs, auprès de laquelle M. le professeur Bessire a été délégué lors de la fête annuelle le 13 décembre 1881, et avec la Société d'utilité publique de la Suisse romande. M. le préfet Imer a assisté à Yverdon le 10 août 1882 à une réunion de délégués dont le but était de s'entendre sur la création d'un établissement pour les jeunes filles vicieuses.

Parmi les nombreux ouvrages reçus, mentionnons spécialement et avec reconnaissance les deux premiers fascicules du remarquable travail de notre collègue, M. le professeur Koby, sur *les coraux jurassiques*.

Tel est, Messieurs, le résumé de votre activité pendant l'année 1881 à 1882. Le tableau que j'ai essayé d'en tracer prouve que parmi nous la vie intellectuelle n'est pas morte, que le zèle pour les choses de l'esprit est loin d'être éteint, que ceux qui survivent entendent être dignes de leurs glorieux aînés, enfin que si la Société jurassienne d'émulation peut être fière d'un passé déjà long et riche en précieux travaux, les forces dont elle dispose et le but élevé et patriotique qu'elle poursuit lui permettent d'espérer encore un grand et fécond avenir !

Le Secrétaire de la section directrice,

GEORGES FAYOT.

